

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00117 Numéro SIREN : 529 626 459 Nom ou dénomination : CABINET THIERRY LE CADRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 10374

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2022

1 Bilan

Actif Montants en €	31.12.2022	31.12.2021	Passif Montants en €	31.12.2022	31.12.2021
Actif immobilisé	2 399		Capitaux propres	110 978	40 294
Immobilisations incorporelles			Capital	10 000	10 000
Immobilisations corporelles	2 399		Réserve légale	1 000	1 000
Immobilisations financières			Autres réserves sociales	295	-67 332
			Résultat de l'exercice	99 683	96 626
			Autres fonds propres		
			Provisions		
Actif circulant	111 154	47 417	Dettes	2 575	7 123
Stocks et en-cours			Emprunts et dettes financières		4 029
Clients			Fournisseurs		
Autres créances et comptes de régularisation	1 315		Autres dettes et comptes de régularisation	2 575	3 094
Disponibilités	109 839	47 417			
Total de l'actif	113 553	47 417	Total du passif	113 553	47 417

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre

2 Compte de résultat

Montants en €	31.12.2022	31.12.2021
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	264 600	257 209
Autres produits d'exploitation	240	
	264 840	257 209
Charges d'exploitation		
Achats et variation de stock	90 191	87 403
Services extérieurs	45 559	40 299
Impôts, taxes et versements assimilés	1 182	3 938
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	343	
Autres charges d'exploitation		
	137 275	131 640
Résultat d'exploitation	127 565	125 569
Produits sur opérations en commun		
Charges sur opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	321	69
Résultat financier	-321	-69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	127 244	125 500
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	27 561	28 874
RESULTAT NET	99 683	96 626

bon copie certifiée conforme
Sebedu

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2022

3 Annexe abrégé aux comptes annuels

3.1 Fait majeur de l'exercice

La SAS, créée le 10 janvier 2011 et dont l'objet est l'activité exclusive de commissaire aux comptes, a commencé son activité l'exercice 2012. L'année 2022 est ainsi le onzième exercice d'activité de la société.

3.2 Référentiel comptable

Les comptes annuels de la SAS Cabinet Thierry Le Cadre sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et selon les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

La présentation de l'annexe des comptes annuels est faite selon le modèle abrégé conformément au règlement 2011-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

3.3 Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Montants en €	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances clients			
Impôts sur les bénéfices	1 315	1 315	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Total Créances	1 315	1 315	
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Fournisseurs			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 575	2 575	
Total Dettes	2 575	2 575	

3.4 Capital

Actions	Montant	Valeur nominale
Titres début d'exercice	10 000	1 €
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	10 000	1 €

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre

CABINET THIERRY LE CADRE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 6 place de Bretagne
35000 RENNES
529 626 459 RENNES

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 12 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 12 mai, au siège social.

Monsieur Thierry LE CADRE, demeurant à Rennes (35000), 6 place de Bretagne,

Associé unique de la Société CABINET THIERRY LE CADRE.

1 – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

En sa qualité de Président de la Société, associé unique, Monsieur Thierry LE CADRE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

2 – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 99 683,56 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Pour copie certifiée conforme
